



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE VENDREDI 18 NOVEMBRE

Présents : Annie Massoni- Régis Morlot- Jean Paul Claude
– Daniel Mathieu- Daniel Malé – Christian Renard – Claude Léonard – Chantal Martin –
Dominique Janin – Marie Claire Vernet – Claude Collenne – Odile Cunin

AG 5 Février 2023 : Salle Beauregard

Repas assuré par le traiteur « le Fumé d'Alex » de Saint-Dié

Au menu : Filet d'omble chevalier aux asperges vertes- magret de canard rôti aux pêches-
mousseline de pommes de terre et patates douces- fromages de Pierre Percée et salade
verte-Tiramisu fraise « façon Michalak »- Café

Achat de fleurs par Chantal – Remise de décorations à l'issue de l'AG

Certificat médical : voici le texte venu de la Fédération à l'intention de ses membres :«
*Nous vous rappelons que nous ne sommes pas une fédération sportive proprement dite, nous
pratiquons des sports de loisirs. La Fédération du CV a décidé de mettre fin à l'obligation de
fournir un certificat médical de non contre indication pour la randonnée pédestre.*

*En ce qui concerne les autres activités telles que la marche nordique, le trail ou le vélo, ainsi
que pour les voyages, nous vous recommandons de continuer à demander ce certificat à vos
adhérents »*

Le bulletin d'adhésion pour 2023 a donc été modifié

Compte-rendu de la réunion du district 3 à Saales le 14 octobre

- la cotisation d'un membre est valable pour toutes les associations. Donc, si un de nos
adhérents va marcher avec un autre club de façon occasionnelle, il n'a pas à payer une autre
cotisation. Information donnée par Benoit Messmer

Cependant, si un adhérent marche de façon répétée avec un autre club, il peut prendre la
cotisation de ce club ; de même si un membre participe à un voyage avec un autre club

- calendrier 2023

1er avril : réunion de printemps et AG au CV de Molsheim-Mutzig

23 avril : marche commune guidée par les Amis du Mont Saint Odile

Attente de confirmation pour la réunion d'automne

- Formation au balisage

En 2022, elle a réuni 70 participants- Pour 2023, date à venir, peut-être le CV du Hohwald

- Formation pour formateur de marche nordique : a été précisé qu'il est bon d'avoir dans
chaque club un(e) ou formateur(rice). La formatrice actuelle pour le D3 aurait une possibilité
de faire cette formation le 21 janvier

Pour notre club, nous avons Jean-Louis Girard

- Subventions versées par le D3

Comme cela avait été suggéré à la réunion de printemps à Obernai, il a été décidé qu'une

enveloppe de 2500 Euros serait affectée aux associations qui durant l'année 2022 ont fait des achats de matériel auprès de la fédération. Cette somme globale sera versée au prorata des factures présentées par les différents CV. Celles-ci devant être envoyées avant la fin décembre. La fédération pense à utiliser un autre matériau que l'aluminium, car les prix de celui-ci explosent !

Cette somme de 2500 Euros sera revue chaque année.

Le D3 accorde une subvention à une association qui organise la réunion pour l'AG : 250 Euros, 150 Euros pour la réunion d'automne et enfin pour l'association qui organise la marche commune, c'est 200 Euros

Il a été précisé qu'à la journée balisage et formation marche nordique, le repas de midi est pris en charge par le D3

- Formation GRP

Le D3 reverse 200 Euros à chaque participant. A l'heure actuelle, il n'y a pas de relève pour les 2 formateurs en place.

- Formation informatique : Benoit Messmer veut faire une formation orientée vers le numérique concernant tout ce qui est relatif aux sentiers. Date encore non fixée

- Secteurs de balisage

Doivent exister des ententes entre les associations voisines pour bien définir les limites de chaque secteur de balisage. C'est la gendarmerie et l'ONF qui sont demandeurs. P. Weber a déjà répondu.

- la fédération a établi une nouvelle convention sur les droits avec les cyclistes

Mise à jour 2023 du fichier central des membres (info venue de la Fédération)

Désormais les cartes de membres sont dématérialisées.

« Blocage de la génération des cartes 2022 du 31/10 au 01/01 : il ne sera plus possible pour les gestionnaires, ni pour la fédération de générer de nouvelles cartes de membres 2022, ne du régénérer les cartes existantes (perte de carte...) La fonction qui permettra de générer et d'éditer la carte de membre nominative sera activée à partir du 5/01/2023 »

Travaux sur sentiers

Des infos de la fédération : obligation d'utiliser le matériel de balisage venant du CV. Peut-être une journée de formation au balisage, comme en 2022 ; il faut qu'une association se propose avec une salle (possibilité de projection)

Modification de la carte pour les baliseurs. L'ONF a décidé un autre système de délivrance de cartes. Pierre a dressé la liste des 3 équipes de baliseurs ; à partir de cette liste, l'ONF va transmettre des cartes individuelles en format PDF avec la signature du directeur territorial.

Concernant les cartes : ni une erreur est constatée, ou une modification envisagée, l'info doit être immédiatement transmise ; le CV donne ensuite l'info à l'IGN

- Secteur de Raon

Saison de débroussaillage terminée et travaux de terrassement entamés sur certains sentiers également. Ces travaux concernaient le circuit de Lajus de part et d'autre de la Roche du Pilier et sur le circuit JM. Michel où il y a eu la réalisation de plusieurs escaliers entre Vénival et l'abri du CV à hauteur de la traversée du chemin situé entre la route forestière et l'abri.

2 bancs situés à la Tête de Repy et sur la Côte Beauregard seront réparés en achetant quelques pièces de bois à la scierie de la Hallière.

Achat de 4 bancs à la scierie de la Hallière (350 Euros pièce) pour remplacer des bancs anciens et pourris : 1 banc au point de vue de l'observatoire du Pouillot, sur le point de vue des Roches de Faucompierre, un sur le point de vue de la Roche Saint Blaise et un sur le point de vue entre Vénival et l'abri du CV.

Pour ces travaux envisagés, le comité apporte son accord

Proposition d'élimination de traces en 2023, car la fédération, par l'intermédiaire de son comité de sentiers, a suggéré de rechercher des solutions pour alléger le réseau de sentiers et d'éliminer ceux qui ne présentent que peu d'intérêts. Pierre propose l'élimination de 3 circuits : circuit de la Hounotte, du Grand Craincy, des Francs-Tireurs (peu d'intérêt touristique et trop de routes). Il propose aussi la suppression de 3 sentiers de liaison : entre la Haute Neuville et le col de Trace, entre le circuit Jean Bolot et celui des Pingouins et entre le circuit des Corbeaux et celui des Francs-Tireurs.

Si ces sentiers sont supprimés, il sera nécessaire d'officialiser les modifications en vue de la mise à jour des cartes IGN et des sites.

Sur ces suppressions, le comité apporte son accord.

- Secteur d'Etival

Le 8 octobre, il y a eu l'inauguration du parcours découverte ; les baliseurs ont participé à l'installation des panneaux et au balisage du circuit.

Entretien des sentiers, beaucoup de bruyères à couper

- Secteur de Baccarat

Débroussaillage terminé et balisage sur une partie du circuit des Pics et du Chêne de la Vierge. Aménagement de la fontaine du Parc : les baliseurs attendent les 2 tables pour les installer (l'une financée par la commune et l'autre par l'ONF)

Infos diverses

- Notre CV n'a pas de circuits « raquette » à communiquer (suite à une demandé faite par l'OT)

- Tickets Sports : 60 Euros encaissés- il y a eu 8 enfants les 22 et 25 octobre

- Galette des rois : Chantal propose la date du 5 janvier. Je vais retenir la petite salle Beauregard pour (de 13 à 19h). Se proposent aussi pour le coup de main, Marie-Claire , Dominique et Odile.

-Tarifs pour cotisation en 2024 – la revue est passée de 6 à 8 Euros

La cotisation passerait à 20 Euros – la cotisation avec revue passerait à 26 Euros

Ces augmentations seront à valider à l'AG 2023

- Chantal fait une relance pour le voyage en juin : seulement 42 personnes pour l'instant

- nouvelle carte au /100.000è du GR5 et G533 (carte N/S des Vosges)

- Assises en 2023 : à Barr les 3 et 4 juin

-Assises en 2024 : Amnéville

PROCHAINE REUNION DU COMITE : VENDREDI 20 JANVIER

